



Communauté de Communes  
**Lanvallon Plouha**

## SCHEMA LOCAL DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

### Contact / informations **OFFICES DE TOURISME**

5, Avenue Laënnec  
22580 PLOUHA  
Téléphone : 02.96.20.24.73  
Fax : 02.96.22.57.05

E-mail : [O-T-PLOUHA@wanadoo.fr](mailto:O-T-PLOUHA@wanadoo.fr)

6, Place du Marché au Blé  
22290 LANVOLLON  
Téléphone : 02.96.70.12.47  
Fax : 02.96.70.27.34

E-mail : [o.t.lanvallon@wanadoo.fr](mailto:o.t.lanvallon@wanadoo.fr)

Blog : <http://www.cc-lanvallon-plouha.typepad.fr/sldt/>

**RAPPEL DE L'AMBITION** (du positionnement) : Devenir un **territoire Breton d'excellence** en matière de tourisme **maîtrisé et partagé**, dédié à une clientèle en quête de **bien-être et de ressourcements** et mettant en valeurs ses **vraies spécificités**.

**RAPPEL DE L'ENJEU** : un territoire breton.

**RAPPEL DE L'AXE STRATEGIQUE** : rendre visible le territoire breton.

#### **FICHE ACTION N°2-4-2**

##### **Intitulé : Mission photos sur le territoire communautaire**

**NIVEAU DE PRIORITE** : fort

**IDENTIFICATION DU POTENTIEL ECONOMIQUE** : moyen

**IDENTIFICATION DU POTENTIEL IMAGE** : fort

#### **RAPPEL DU CONTEXTE** (état des lieux, constats, diagnostic)

Des photos fournies par des bénévoles, des gens de passage, des photos prêtées par le personnel des offices de tourisme,.... Mais ces clichés ne sont pas de qualité suffisante pour renouveler les illustrations sur les guides ou sur le site internet ; ils ne correspondent pas aux besoins, aux contraintes que les supports sus nommés supposent puisque non professionnels (problèmes récurrents d'exposition, de lumière, de conditions météo parfois peu propices ou période peu idéale pour des prises intéressantes,...). Se pose également la question des droits : basée sur une confiance mais pour le coup sujette à conflit par la suite.

#### **OBJECTIFS**

- Disposer d'une belle photothèque attractive qui mette en valeur le territoire et dont nous disposions clairement les droits.
- Disposer d'une photothèque attractive pour la clientèle visée par le positionnement.
- Posséder une base de travail dans le cadre d'éventuels projet de posters.

#### **PROBLEMATIQUE(S) A REGLER** (comment ?....)

- Prise en charge financière d'une mission photo confiée à un professionnel.

#### **DESCRIPTION DE L'ACTION**

- soumettre le projet aux deux offices du tourisme et au service communication de la Communauté de Communes ; si accord de principe : élaboration d'un cahier des charges entre les deux offices et le service communication de la Communauté de Communes.
- Définir le maître d'œuvre.
- Demander des devis
- Etude des réponses et choix en collaboration entre les deux offices et le service communication.
- Lancement de la mission de la période pâques 2011 à septembre 2011.
- Restitution du travail à l'automne 2011.

#### **CIBLE(S) VISEE(S)**

- Toutes les facettes du territoire en lien avec le positionnement.
- Tous les clients intéressés par le positionnement.

#### **RESULTAT(S) ATTENDU(S)**

- Mise en valeur de notre patrimoine.
- Une photothèque attractive.
- Une photothèque sur laquelle nous ayons les droits.

#### **INDICATEURS D'EVALUATION**

Impressions et remarques du public sur nos éditions et sites internet (impact des images).

#### **CALENDRIER**

- Automne-hiver 2010 : projet soumis aux deux offices du tourisme et au service communication de la Communauté de Communes ; si accord de principe : élaboration d'un cahier des charges entre les deux offices et le service communication de la Communauté de Communes. Définition du maître d'œuvre, demande de devis, étude des réponses , choix en collaboration entre les deux offices et le service communication de la Communauté de Communes.
- Lancement de la mission de la période pâques 2011 à septembre 2011.
- Restitution du travail à l'automne 2011.

**FINANCEMENTS POSSIBLES**

- Collectivité

**ACTEURS DE L'ACTION (pilote + partenaires)**

- Le service communication de la Communauté de Communes.
- Les deux Offices de Tourisme.